

Témoignage du 8 septembre 2020 à l'Ordre des experts-comptables
Mylène CARTIER, expert-comptable

Diplome d'expertise comptable : présentation des 3 épreuves

LES 7 REGLES D'OR A SUIVRE

1. Passer toutes les épreuves en même temps

MEMOIRE

2. Anticiper :

- ✓ Choisir un **sujet** qui nous intéresse assez tôt (problématique traitée au cabinet, étude du portefeuille client),
- ✓ Définir dès le départ le **style graphique** de ses écrits en respect avec la note du jury (police, taille, couleur, interligne),
- ✓ **Utiliser les rapports semestriels** pour explorer des parties du mémoire,
- ✓ **Faire si possible une seule notice**,

3. Être organisé :

- ✓ Tenir un **tableau des sources utilisées** (pages intéressantes, date de consultation) pour faciliter la réalisation de la bibliographie,
- ✓ Faire un **retroplanning** avec des objectifs « SMART » (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporel),

4. S'entourer :

- ✓ Constituer une **équipe de soutien** parmi ses proches (pour relecture),
- ✓ Participer aux samedis du mémoire, à des formations sur le sujet souhaité, échanger avec des professionnels du secteur concerné,

REVISION LEGALE

5. S'entraîner en conditions réelles :

- ✓ S'habituer à manipuler la documentation apportée (boite à chaussure pour les Lefebvre, classeur rangé pour les NEP),
- ✓ S'exercer à apporter une **réponse concise et précise** (réponse légale en citant la source – contextualiser avec une réponse au cas d'espèce – conclure),

DEONTOLOGIE

6. Comprendre et apprendre les codes de déontologie

7. S'entraîner avec les annales